

Depuis le 1er Septembre, les professeurs stagiaires exercent à temps plein devant élèves, sans avoir bénéficié de temps de formation avant le 14 février. Cette année a été particulièrement éprouvante pour les professeurs stagiaires :

- **La surcharge de travail et le manque de formation** rendent impossible la prise de recul sur les cours et sur les difficultés rencontrées. Il en ressort une grande déception, l'impression de ne pas progresser, un fort sentiment de culpabilité face aux élèves. Beaucoup de stagiaires souffrent de fatigue, voire de surmenage.
- Certains exercent sur **deux voire trois établissements** et/ou sur des **établissements** particulièrement **difficiles**.
- Beaucoup de **tuteurs** exercent dans un **autre établissement**, ce qui a pour conséquence des rencontres rares et difficiles. Certains ont **deux cotuteurs**, d'autres n'ont **toujours pas de tuteur**.
- Le **tuteur** est considéré comme la **seule vraie source de formation** durant le premier semestre mais son **poids dans la titularisation** induit une relation essentiellement basée sur l'évaluation.
- Les **conditions de remplacement durant la formation massée** sont un poids supplémentaire pour les professeurs **stagiaires** qui **doivent prendre en charge des étudiants inexpérimentés** puis **recupérer leurs classes** à l'issue d'un remplacement qui promet d'être difficile.
- Les **conditions d'évaluation et de titularisation ne sont pas les mêmes pour tous** : Certains stagiaires n'ont ainsi reçu aucun rapport de leur chef d'établissement !

Nous demandons donc solennellement au Recteur de l'académie de Lyon et au ministre de l'Education Nationale d'entendre notre bilan et de revoir les conditions de l'année de stage pour les années à venir.

- ➔ Pour assurer la réussite des élèves, pour permettre la meilleure formation des futurs enseignants, nous demandons le retour du principe de la formation par alternance, fondée sur **une décharge d'au moins un tiers du temps de service pour les professeurs stagiaires**.
- ➔ Nous demandons également qu'il n'y ait **aucun licenciement d'enseignants stagiaires cette année**, compte tenu des conditions extrêmement difficiles auxquelles ils ont été soumis et qu'en cas de redoublement, cette année ne soit pas prise en compte mais considérée plutôt comme une année blanche.

Le collectif des stagiaires mobilisés

NOM - PRENOM	Statut	Signature

- ➔ Pour assurer la réussite des élèves, pour permettre la meilleure formation des futurs enseignants, nous demandons le retour du principe de la formation par alternance, fondée sur **une décharge d'au moins un tiers du temps de service pour les professeurs stagiaires**.
- ➔ Nous demandons également qu'il n'y ait **aucun licenciement d'enseignants stagiaires cette année**, compte tenu des conditions extrêmement difficiles auxquelles ils ont été soumis et qu'en cas de redoublement, cette année ne soit pas prise en compte mais considérée plutôt comme une année blanche.

NOM - PRENOM	Statut	Signature